

*Questions orales*

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas d'étudier ces instances.

\* \* \*

**LES JEUX OLYMPIQUES****LA COMMANDE D'UNE STATUE—LA QUESTION DU DÉVOILEMENT**

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme le ministre a commandé la statue olympique pour au-delà de \$50,000 et comme il ne veut pas dévoiler ce prétendu chef-d'œuvre de \$50,000, mais préférerait le détruire pour ne pas l'exposer à la vue de tous, ce qui est, monsieur l'Orateur, contraire à la déclaration du ministre des Postes—un habile manieur de bâton—qui a manipulé adroitement toute l'affaire en réponse à ma question le 26 juin, comme en fait foi le compte rendu à la page 7081. Je voudrais demander au nom des contribuables canadiens et des députés si le ministre produira la statue olympique, afin que le grand public juge si son argent a été bien dépensé?

**M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**Une voix:** Il n'y a pas de rappel au Règlement durant la période des questions.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** L'honorable représentant m'a fait un compliment. Il a parlé de la façon dont je manie le bâton, mais je peux à peine patiner, et les courriéristes parlementaires le savent fort bien. En qualité de ministre des Postes, je présume que la décision a été prise avant mon entrée en fonctions. La statue dont a parlé le député n'a pas coûté \$50,000, mais \$8,000 ou \$10,000, et quand elle sera dévoilée, elle fera sans doute du bruit, comme le faisaient de temps à autre les sculptures de Henry Moore, qui, pour certaines gens, ne méritaient pas d'être exposées, mais étaient, pour d'autres, de vrais chefs-d'œuvre. C'est ce qui se produira peut-être quand cette sculpture sera dévoilée, et le député sera sans doute le premier à critiquer.

● (1200)

**M. Paproski:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque la statue sera dévoilée, le ministre dira-t-il à la Chambre quel ministre a servi de modèle, le ministre des Postes ou bien le ministre de la Consommation et des Corporations?

**M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, pour répondre à la seconde question, cela dépendra des dimensions.

[M. Brisco.]

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**M. Danson:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais parler d'une autre dimension, pour ainsi dire. Le 9 juillet, le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a posé une question sur l'achat de terrain dans le quartier LeBreton. J'aimerais pouvoir lui répondre, car je crois que c'est une question d'intérêt public.

Le 1<sup>er</sup> avril 1975, la Commission de la capitale nationale a acquis 11.8 acres le long de la rue Wellington ouest, à Ottawa. Le terrain a été aménagé par Goldfan-Cadillac-Fairview, qui était—

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je comprends que le ministre veuille faire une déclaration et j'espère qu'il la fera. Mais s'il la fait pendant la période des questions, il nous empêche de répondre et de poser des questions, comme c'est notre droit. Je veux bien lui permettre de faire sa déclaration s'il la faisait normalement, après la période des questions. Je ne crois certainement pas qu'il doive la faire pendant la période des questions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) demande le consentement unanime de la Chambre pour donner maintenant ces renseignements. Nous ne sommes plus à la période des questions; elle est terminée. Les renseignements ne faisant pas l'objet d'une déclaration du ministre, le consentement unanime de la Chambre est nécessaire pour qu'ils puissent être fournis maintenant. Je crois qu'il n'y a pas consentement unanime.

**M. Danson:** Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à l'objection? J'ai promis au député de lui donner une réponse à la Chambre. J'essayais de tenir ma promesse, mais il ne veut pas m'entendre. Je vais donc faire ma déclaration à la presse, comme lui.

\* \* \*

[Français]

**LES TRANSPORTS****DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE BATEAUX DE PÊCHE SUR LA CÔTE OUEST**

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je désire déposer des copies bilingues du sommaire administratif du rapport de l'enquête sur les accidents aux bateaux de pêche de la Côte Ouest.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Passons aux déclarations de ministres.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Votre Honneur ayant fait l'appel des déclarations des ministres et le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) ayant exprimé le désir d'en faire une, je voudrais savoir pourquoi il ne la fait pas maintenant. En vertu de nos nouvelles règles, il appartient entièrement à Votre Honneur de décider combien de temps sera alloué à cela. Il me semble que c'est le moment de la faire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.